



Invitation à l'assemblée générale du dimanche 27 février 2022

Vous êtes invité à participer à l'assemblée générale du comité régional de tir à l'arc qui se tiendra le dimanche 27 février 2022 à 14h00 précise au CSN d'Houlgate - Salle Corneille

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Appel des clubs (Président ou délégué de club avec pouvoir)
- Mot de la Présidente
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Désignation d'un(e) vérificateur (trice) aux comptes (titulaire et suppléante)
- Tarif des cotisations pour la saison 2022-2023
- Présentation du Budget Prévisionnel
- Election des délégué(e)s représentant le Comité à l'AG de la FFTA
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Mise à jour du règlement intérieur

RAPPEL : La présence du président de club (ou de son représentant licencié au club) est obligatoire pour l'organisation d'une compétition (Art 8 des RI).

Le pass vaccinal est obligatoire sur le site du CSN. Celui-ci procèdera à sa vérification à l'entrée de la salle Corneille

Le port du masque est aussi obligatoire sur le site



**Pouvoir de représentation à Assemblée Générale du CRNTA
le dimanche 27 février 2022**

POUVOIR du Club de :

Je soussigné (NOM et Prénom),

.....,

Président(e) du Club, donne pouvoir à (NOM et Prénom),

.....

Licencié au Club (n° licence :) pour prendre part aux
votes lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional.

Le Président du Club (NOM, Prénom, date et signature)

